

Soutien ponctuel à des projets étudiants

La Fondation de l'Université d'Auvergne, créée en juin 2008, **est un outil entièrement dédié au développement de l'université** d'Auvergne et a permis de concrétiser avec succès de nombreuses actions, dans les domaines de la professionnalisation des formations, de la promotion d'une recherche d'excellence et de la consolidation des partenariats internationaux.

Le Conseil de gestion de la FUDa a ouvert une enveloppe, en 2014, afin de soutenir financièrement des projets ponctuels d'étudiants, présentant un intérêt scientifique particulier entrant dans la politique d'excellence de la FUDa.

Cela peut consister par exemple en la prise en charge de l'hébergement et/ou du transport d'étudiants partant à l'étranger pour participer à un concours international étudiant dans lequel ils défendent les couleurs de l'Université d'Auvergne. Cela peut aussi être le soutien financier d'une action à destination des étudiants en situation de handicap.

ATTENTION : il ne s'agit pas de se substituer au FSDIE qui soutient financièrement uniquement des projets d'associations étudiantes, et non pas des étudiants à titre individuel. Ce financement du FSDIE porte sur des projets ayant trait : au cadre de vie, au sport, à la santé, à la culture, à l'action de solidarité/humanitaire, à l'accueil des étudiants.

Vous souhaitez soumettre un projet à la Fondation de l'Université d'Auvergne. Afin de procéder à l'examen de ce soutien financier, nous vous remercions de bien vouloir transmettre à Chrystel Moser, Responsable administrative de la FUDa, les documents suivants :

- fiche jointe (une par participant), accompagnée d'une photocopie de la carte d'identité, de la carte d'étudiant, de l'attestation de droits à l'assurance maladie (ou de la carte vitale) + RIB,
- note de présentation du projet (1 page maximum),
- budget prévisionnel,
- retombées pour l'Université d'Auvergne, la faculté/l'école/l'institut, le(s) étudiant(s).

Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à joindre Mme Moser au 04.73.17.72.65 ou par mail : responsable-administratif.fuda@udamail.fr

Il est demandé au bénéficiaire de bien vouloir mentionner qu'il a bénéficié d'un soutien financier de la Fondation de l'Université d'Auvergne dès lors qu'il rédigera un rapport, un mémoire ou une publication. Il devra également, si le support de présentation le permet, faire figurer le logo de la FUDa téléchargeable sur le site www.fuda.fr (rubrique "Actions soutenues").

Jacques FOURNET
Président de la Fondation de l'UdA



Alain ESCHALIER
Président de l'Université d'Auvergne



Bertrand VALIORGUE
Secrétaire général de la Fondation de l'UdA



Fiche étudiant participant à un projet ponctuel

NOM		Prénom	
Date de Naissance		Lieu de naissance	
N° de sécurité sociale			

Adresse		Code Postal	
		Ville	
Tél.		Mobile	
E mail			

Références bancaires				
Établissement teneur du compte				
Code banque	Code Agence	Numéro de compte	Clé RIB	Agence de domiciliation

Faculté ou école		Année d'études 2013 / 2014	
Responsable pédagogique		Tél.	

Financement	Avez-vous fait d'autres démarches, en parallèle à celle-ci, pour obtenir un financement ? oui ☐ non ☐
	Si oui, auprès de quel(s) organisme(s) ?
	Quel est le montant du financement obtenu ?

Nom du projet	
Dates du déplacement/de la manifestation 	Lieu

Ne pas oublier de joindre une copie de votre carte d'identité et de votre carte d'étudiant

Date :

Signature de l'étudiant :

Budget prévisionnel

Retombées pour l'Université, la faculté/l'école/l'institut, le(s) étudiant(s)